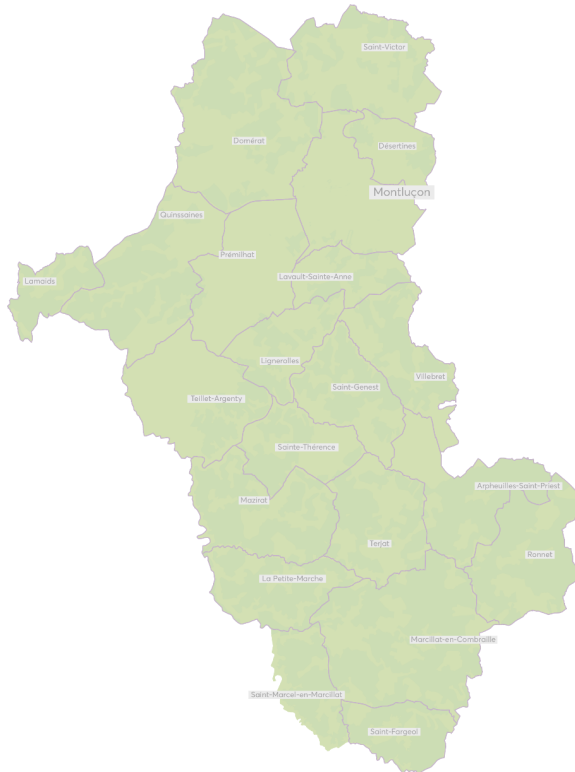
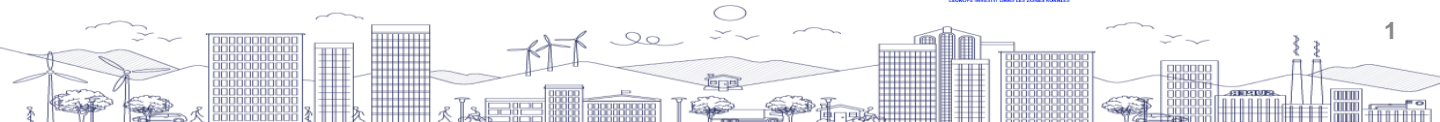


SYNTHÈSE DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Communauté
d'Agglomération de
Montluçon



Version 2 – Mars 2021



LE TERRITOIRE DE MONTLUÇON COMMUNAUTÉ

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MONTLUÇON

21 COMMUNES
377 km²
65 564 HABITANTS (2015)

Département de l'Allier / Région
Auvergne Rhône Alpes

48 % de surfaces de prairies

27 % de surfaces agricoles

11 % de surfaces artificialisées

Territoire de Montluçon Communauté



LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie et Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable. À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes :

Climat

- Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Séquestration nette de carbone

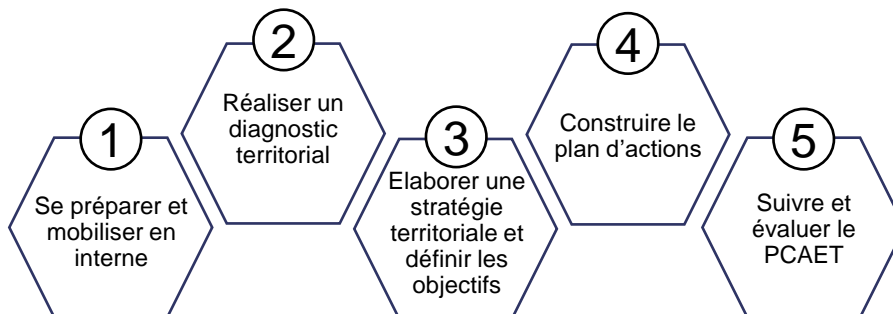
Air

- Bilan des émissions de polluants atmosphériques
- Bilan des consommations énergétiques

Energie

- Production d'énergie renouvelable et de récupération et potentiel de développement sur le territoire
- Réseau de transport et de distribution d'énergie

LES ETAPES CLES



Année de référence 2016

Dans le cadre de cette étude, les données de l'INSEE et de l'ORCAE ont été utilisées et complétées avec des données locales fournies par Montluçon Communauté et ses partenaires.

Les données présentées sont issues du rapport stratégie en cohérence avec l'étude TEPOs réalisée.

CONSOMMATION

1 623 GWh
d'énergie finale consommés

? *Énergie finale :
énergie directement
consommée
par les consommateurs*

Cette consommation serait couverte par l'équivalent de la production :

D'un réacteur
nucléaire de 900
MW



Sur 3 mois

Du parc éolien de
Auvergne Rhône
Alpes



Sur 16 mois

Du parc photovoltaïque de
Auvergne Rhône Alpes



Sur 22 mois



Résidentiel



38 %



Tertiaire



21 %



Déplacement



16 %



Industrie



11 %



Fret



11 %



Agriculture



1 %

Sources d'énergie
utilisées :



Fioul



Electricité



Gaz



Bois

PRODUCTION

215 GWh produits



85 GWh de **bois énergie** alimentant des résidences, entreprises et collectivités



100 GWh d'énergie **hydroélectrique** issue des centrales du Barrage de Prat et du Barrage de Rochebut



22 GWh de chaleur **géothermale** issue des pompes à chaleur des particuliers, des entreprises et des collectivités



7 GWh d'électricité **photovoltaïque** issue des installations privées



2 GWh de **solaire thermique** issus des installations privées

AUTONOMIE

Carburant



Electricité



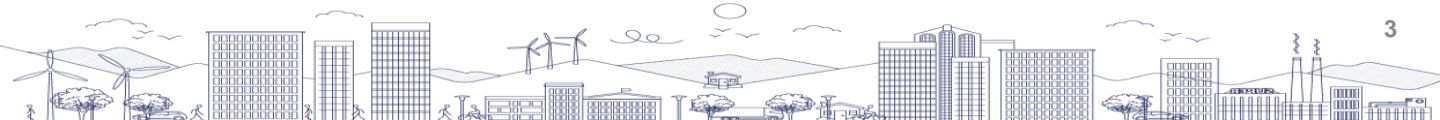
Chaleur



- Solaire
- Bois énergie
- Méthanisation
- Géothermie
- Hydroélectricité
- ▨ Consommation

production

**13 % de la
consommation du
territoire est
couverte par la
production locale
d'énergie**



POTENTIEL

Il est possible de produire 925 GWh sur le territoire

X4 La production actuelle

Les barres colorées en bleu correspondent à la production existante.



Possibilité d'équipement de 4 seuils d'écoulements existants



Substrats méthanisables majoritairement issus des activités agricoles du territoire, en particulier les effluents d'élevage



Potentiel porté majoritairement par le secteur résidentiel
Prise en compte des contraintes environnementales locales.



Équipement progressif des ménages, logements collectifs et bâtiments du secteur tertiaire



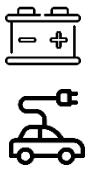
Plusieurs zones favorables d'implantation de parcs éoliens



Priorité à l'équipement des parkings et zones délaissées et grandes toitures industrielles, agricoles et tertiaires

STOCKAGE

Stockage de l'énergie pour gérer l'intermittence des énergies renouvelables :



- stockage stationnaire : barrages hydroélectriques, vecteur hydrogène, batteries;
- stockage embarqué : batteries pour téléphones, voitures électriques, ordinateurs ...

RÉSEAU



Pour intégrer la part croissante d'énergies renouvelables au réseau (électrique, de gaz ou de chaleur), il faut que ce dernier soit capable d'accepter cette énergie supplémentaire en termes de saturation et qu'il soit également possible de raccorder cette nouvelle production au niveau des postes de raccordement.

PROFIL CLIMAT DU TERRITOIRE

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



= 530 000 tCO₂e (tonnes de CO₂ équivalent)

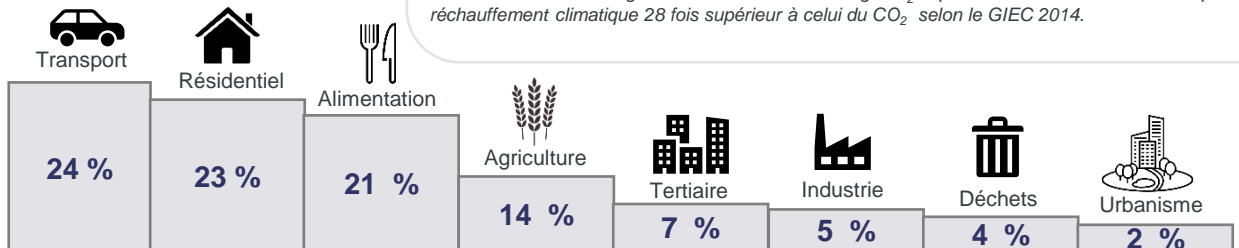


Un gaz à effet de serre est un gaz qui a le pouvoir de retenir une partie de l'énergie émise par le sol après avoir été chauffé par le rayonnement solaire.

Sur le territoire, 3 principaux gaz à effet de serre sont émis :

- Le dioxyde de carbone (CO₂), issu majoritairement de la consommation d'énergie (de la combustion de gaz, de fioul, de carburants, etc.),
- Le méthane (CH₄), émis par les animaux d'élevage, notamment les bovins lors de leur digestion,
- Le protoxyde d'azote (N₂O), émis lors de l'épandage d'engrais azotés ou de déjections animales sur les sols.

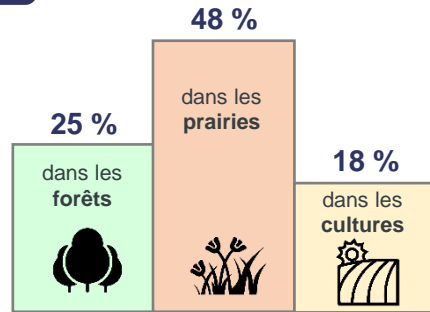
L'effet de serre de chaque gaz (Pouvoir de Réchauffement Global – PRG) est différent. Afin de pouvoir proposer un bilan territorial incluant l'ensemble de ces gaz, chacun est ramené en équivalent CO₂ suivant son PRG : 1 kg de méthane émis = 28 kg CO₂ équivalent car le méthane a un pouvoir de réchauffement climatique 28 fois supérieur à celui du CO₂ selon le GIEC 2014.



SEQUESTRATION CARBONE



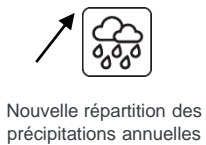
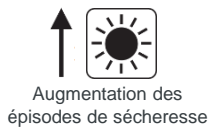
Les sols naturels et la végétation du territoire, composés de matière organique, contiennent du carbone. En effet, via la photosynthèse, les plantes consomment le carbone de l'atmosphère, sous forme de CO₂, pour croître. C'est ce qu'on appelle la séquestration carbone.



11 000 kt CO₂ séquestrées dans le sol du territoire de Montluçon Communauté

VULNERABILITE DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Évolution du climat de la Région






















Les principaux enjeux du territoire

- ❖ Les **inondations** dues aux événements exceptionnels (orages violents et tempêtes) se multiplieront avec le changement climatique. D'importants dégâts physiques (glissements de terrains, ...) et socio-économiques pourraient affaiblir le territoire et ses activités ;
- ❖ Sur la **ressource en eau**, qui sera de plus en plus rare, une tension s'exercera entre agriculteurs, tourisme et particuliers autour de cette ressource dont la qualité baissera ;
- ❖ Les **mouvements de terrain** s'intensifieront et pourraient avoir des impacts matériels et économiques ;
- ❖ **L'agriculture** (élevage et cultures) dues à la hausse des températures et à la baisse de la ressource en eau sera impacté.
- ❖ Le **risque d'incendies de forêts** augmentera avec les hausses de température et l'allongement des phénomènes de sécheresse, les habitations à proximité des massifs forestiers seront de plus en plus vulnérables. La forêt subira également les effets du changement climatique avec des dépérissements déjà observables sur certaines essences ;
- ❖ La **biodiversité** risque de se dégrader (dégradation des milieux, dépérissement de certaines essences, migration des espèces animales et végétales).
- ❖ La **population urbaine** sera la plus sensible aux canicules fréquentes, notamment à cause du phénomène d'îlot de chaleur urbain (ICU) qui sera renforcé.

EMISSION DE POLLUANTS



Les principales émissions de polluants par secteur

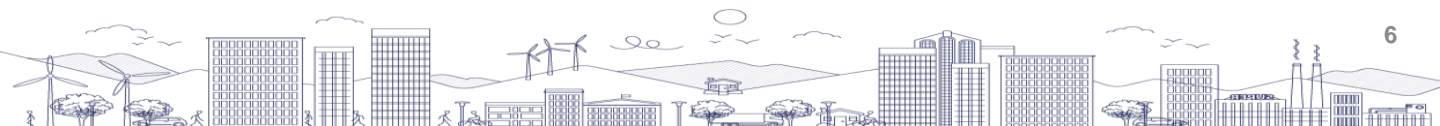
Composés organiques volatiles non méthane : COVNM					
Particules très fines : PM _{2,5}					
Particules fines : PM ₁₀					
Ammoniac : NH ₃					
Oxydes d'azote : NO _x					
Dioxyde de soufre: SO ₂					



Bon niveau global de qualité de l'air sur le territoire (pas de dépassement des valeurs limites réglementaires en termes de concentration).
Secteur tertiaire peu présent.
Secteur industriel bien implanté avec des spécificités (chimie).



Territoire agricole.
Trafic routier dense qui génère entre autres des émissions de NO_x et de particules fines.
Territoire résidentiel avec une forte consommation de bois dans des équipements peu performants.



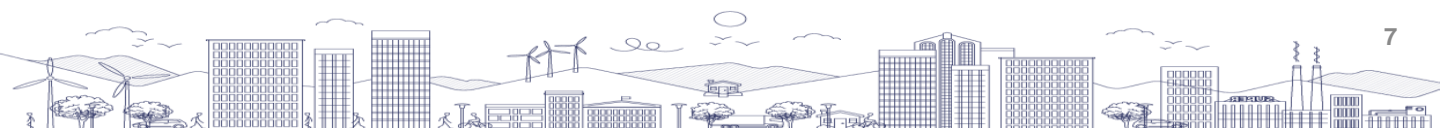
ENJEUX DU TERRITOIRE

Les atouts du territoire

- Le **tertiaire**, pilier de l'économie locale, tant en termes d'emplois que d'attractivité touristique ;
- **Un parc résidentiel** relativement récent (46% des résidences principales construites avant 1970) ;
- Une **consommation énergétique par habitant** (25 MWh/habitant) du même ordre de grandeur que la moyenne nationale (24 MWh/habitant) ;
- L'autonomie énergétique du territoire de 16% en 2015 (rapport entre la consommation énergétique du territoire et sa production **d'énergie renouvelable**) ;
- **Potentiel de développement des énergies renouvelables** sur le territoire : environ 4 fois la production actuelle ;
- Le **flux de carbone annuel** du territoire représente 10% du bilan des émissions de GES du territoire (approche réglementaire) ;
- **Bonne qualité de l'air** sur Montluçon Communauté.

Les enjeux du territoire

- **Traversée du territoire par des axes routiers importants**, à l'origine d'émission de GES et d'oxydes d'azote ;
- **Une vulnérabilité forte aux effets à venir du changement climatique**, notamment les phénomènes d'îlot de chaleur urbain ;
- **Besoin d'adapter les réseaux d'énergie** pour accompagner la mise en place de nouveaux projets ambitieux de production d'énergie renouvelable.



STRATÉGIE DU TERRITOIRE

Objectif du territoire d'ici 2050
par rapport à 2016



- 69 %
des émissions de
gaz à effet de serre



- 37 %
de consommations
énergétiques



3,7 X
plus d'énergies
renouvelables



Réduction des émissions de
polluant pour
la qualité de l'air



Objectif : tendre vers
**l'autonomie
énergétique** en 2050



Garantir un **cadre de vie
agréable**
et **adapté au climat** pour
tous les habitants du
territoire.

LES AXES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

Un Plan Climat concerté et coconstruit

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Montluçon Communauté est mis à jour dans le cadre de la démarche initiée par le syndicat d'énergie (SDE 03) de l'Allier de mener simultanément les PCAET des 11 EPCI du département. Son élaboration a été voulue coconstruite avec l'ensemble des parties prenantes du territoire.



La participation des acteurs, des citoyens, des agents et des élus a été au cœur de la démarche. L'ensemble des propositions collectées ont pu alimenter le plan d'actions.



Le programme d'actions, construit autour des cinq axes stratégiques, déclinés en 5 orientations opérationnelles se composant de fiches action opérationnelles.



Axe 1 : Poursuivre et renforcer l'exemplarité des collectivités

2 Orientations déclinées en 6 actions, dont 5 portées par Montluçon Communauté

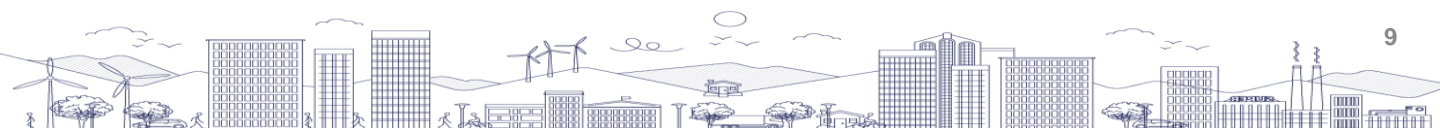
- Faire vivre le PCAET
- Tendre à un usage exemplaire des fonds publics au profit de la transition énergétique et écologique des services publics



Axe 2 : Un territoire sobre et efficace en énergie

2 Orientations déclinées en 10 actions dont 5 portées par Montluçon Communauté

- Accompagner à la maîtrise de l'énergie
- Développer les énergies renouvelables





Axe 3 : Un territoire adapté au climat de demain

3 Orientations déclinées en 7 actions dont 2 portées par Montluçon Communauté

- Travailler à la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique
- Anticiper le changement climatique
- Accompagner la résilience de l'agriculture locale



Axe 4 : Un aménagement du territoire et des mobilités durables

3 Orientations déclinées en 7 actions dont 5 portées par Montluçon Communauté

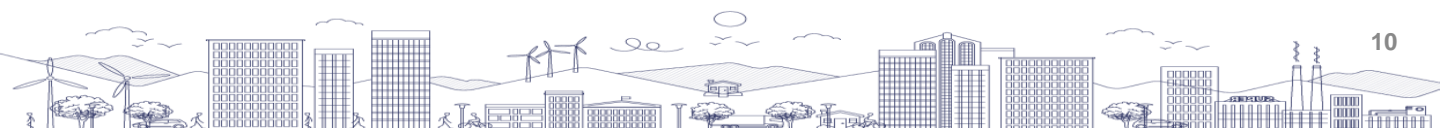
- Utiliser les documents d'urbanisme comme levier de la transition écologique et énergétique du territoire
- Réduire les besoins en mobilité
- Développer des mobilités alternatives à l'usage de la voiture individuelle sur le territoire



Axe 5 : Un territoire favorisant l'émergence de nouveaux modèles de production et de consommation

2 Orientations déclinées en 3 actions, dont 3 portées par les partenaires de Montluçon Communauté

- Favoriser l'émergence de nouveaux modes de consommation
- Déployer une démarche d'écologie industrielle territoriale



PARTENAIRES DU PCAET



DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi



Social et santé



Gestion de l'eau



Economie



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



Déchets



Energie



Espaces naturels et agricoles



